PROGRAMME DE FORMATION

Responsable d’établissement marchand

Titre professionnel · Niveau 6 · TP 01442 · RNCP 38666 · en alternance

Piloter l’activité commerciale, la performance économique et les équipes de l’établissement : stratégie, gestion, croissance.

1. En bref

Certification	Titre professionnel Responsable d’établissement marchand, délivré par le ministère du Travail (JO du 03/03/2024)
Certificateur	Ministère chargé de l’emploi (ministère du Travail)
Type de certification	Titre professionnel enregistré au RNCP : certification professionnelle, distincte d’un diplôme d’État. Obtention totale ou par blocs de compétences (CCP).
Niveau	Niveau 6
Fiche RNCP	RNCP 38666 · TP 01442
Public visé	Toute personne éligible au contrat d’apprentissage ou au contrat de professionnalisation
Prérequis	Maîtrise écrite et orale de la langue française (niveau terminale générale ou technologique) Bac +2 ou équivalent Pratique des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint) Communication orale fluide
Durée et rythme	540 heures · 8 h par semaine en centre, sur 16 mois
Lieu	Locaux d’EFH Formation à Saint-Leu, et à distance (FOAD en visioconférence)
Modalités et délais d’accès	Réunion d’information, sélection sur dossier de candidature, évaluation des prérequis et entretien individuel. Entrée en formation selon le planning d’EFH Formation. Parcours adapté selon les acquis, les dispenses et les équivalences.
Tarif	Gratuit pour l’apprenti. Coût pris en charge selon le référentiel de France compétences et la prise en charge de l’OPCO.
Accessibilité	Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap, la référente handicap étudie avec vous les moyens de compensation : Emeline HENO, 06 93 85 48 03.
Contact	EFH Formation · 06 93 85 48 03 · contact@efhformation.re · efhformation.re

2. Objectif de l’action

Développer les compétences de la certification Titre professionnel Responsable d’établissement marchand, délivré par le ministère du Travail (JO du 03/03/2024), niveau 6.

3. Objectifs pédagogiques et contenu

La formation se compose de 3 blocs de compétences. Les évaluations passées en cours de formation ont lieu à la fin de chaque bloc ; un livret est complété et remis au jury lors de la session de validation.

Bloc 1 : Coordonner et améliorer l’activité commerciale de l’établissement marchand

- Gérer la chaîne d’approvisionnement de l’établissement
- Piloter l’offre commerciale de l’établissement
- Bâtir et développer l’expérience client

Bloc 2 : Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique

- Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne
- Établir et présenter les prévisionnels de l'établissement
- Analyser les performances de l'établissement et définir les actions correctives

Bloc 3 : Manager les salariés de l'établissement marchand

- Piloter les processus de recrutement et d'intégration des salariés
- Optimiser la performance collective et individuelle
- Manager l'activité quotidienne et favoriser la cohésion des équipes
- Mobiliser les équipes dans la gestion des projets de l'établissement

4. Équipe pédagogique et méthodes mobilisées

- Formateurs professionnels du métier, formés à la pédagogie pour adultes
- Responsable pédagogique et direction de centre
- Conseiller ou conseillère emploi
- Référente handicap
- Équipe administrative
- Alternance de méthodes interrogatives, affirmatives et actives
- Ressources formatives, évaluatives, de synthèse et de mémorisation
- Mises en situation et cas issus de l'entreprise d'accueil

5. Modalités d'évaluation et de délivrance

- Évaluation régulière des acquis en cours de formation
- Évaluations passées en cours de formation (ECF) à l'issue de chaque activité type
- Session de validation du titre devant un jury de professionnels, sur la base : d'une mise en situation professionnelle complétée par un entretien technique ; des résultats des évaluations passées en cours de formation ; du dossier professionnel, dans lequel le candidat consigne les preuves de sa pratique ; d'un questionnaire à partir de productions ; d'un entretien final avec le jury.

Validation par blocs de compétences : parcours possible par capitalisation des certificats de compétences professionnelles (CCP). Chaque CCP est évalué en session de validation (mise en situation et entretien technique, ECF du CCP, dossier professionnel relatif au CCP, questionnaire à partir de productions). Le titre est délivré lorsque le candidat a obtenu l'ensemble des CCP qui le composent, après un entretien final avec le jury.

Modalités de rattrapage : en cas de réussite partielle, le candidat conserve les certificats de compétences professionnelles (CCP) obtenus, inscrits sur son livret de certification, et peut se présenter aux CCP manquants lors de sessions ultérieures, pendant la durée de validité du titre ; en cas d'échec total ou d'absence, il dispose d'un an pour se présenter à une nouvelle session du titre, dans la limite de trois sessions (arrêté du 22 décembre 2015). Pour l'apprenti, le contrat peut être prolongé d'un an au plus afin de préparer cette nouvelle présentation (article L6222-11 du code du travail).

Équivalences et passerelles : sans objet.

6. Poursuites d'études envisageables

Le titre professionnel Responsable d'établissement marchand est une **certification professionnelle de niveau 6**. Il est axé sur la pratique professionnelle et ne confère pas automatiquement de crédits universitaires ECTS ni d'accès de droit au master, contrairement aux diplômes d'État de l'enseignement supérieur.

- Formations de niveau 7 (master, MBA, titres RNCP de niveau 7 en management ou commerce), sur dossier et selon les critères de chaque établissement, éventuellement avec une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)
- Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour viser une certification de niveau supérieur après quelques années d'expérience

Ces poursuites ne sont pas de droit : l'admission dépend des prérequis et de la sélection propres à chaque formation. L'équipe d'EFH Formation vous accompagne pour construire votre projet.

7. Débouchés

Secteurs : Grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées, négoces interentreprises.

Métiers accessibles : Gérant ou directeur de magasin, Gestionnaire de centre de profit, Responsable de surface de vente ou de supermarché, Responsable de boutique, de succursale ou de point de vente, Responsable de département, Responsable e-commerce.

Avec de l'expérience, le responsable d'établissement marchand peut accéder à des fonctions supérieures en entreprise.

8. Indicateurs de résultats

Données EFH Formation	
Nombre de personnes formées	4
Taux de réussite	Sessions de validation prévues en 2027
Taux de poursuite d'études	À venir
Taux d'insertion professionnelle	À venir
Taux d'interruption en cours de parcours	20 %
Taux d'atteinte des objectifs	86 %
Taux de recommandation	100 %

Données nationales par certification : InserJeunes. Indicateurs mis à jour le 18/11/2026.

Notre valeur ajoutée : chez EFH Formation, nous accompagnons chaque apprenant avec une méthode claire, un suivi personnalisé et des liens solides avec les entreprises partenaires.